

vement du montant des dommages causés à la Cité par la rupture de la conduite d'alimentation de l'Aqueduc, comprenant le coût de la construction de la conduite en acier reliant l'Aqueduc avec le Canal Lachine.

13.—(11995) Soumis le dossier, concernant la construction d'un mur de soutènement sur les rues Cartier et Ste-Rose, à la demande de la Fabrique Ste-Brigide.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu: De référer au Département en Loi, pour rapport, conformément à la recommandation du Député-Ingenieur en Chef.

14.—(27001) Soumis un compte de M. Alphonse Piché, architecte, au montant de \$1,425, pour services professionnels rendus en rapport avec la construction d'un édifice de bain sur la rue St-Georges.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

15.—(27472) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, concernant la requête de contribuables de la rue Mentana, se plaignant d'un garage situé au No. 548 de ladite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé de record, après avoir informé les requérants en conséquence.

16.—Les documents suivants sont soumis au Bureau et déposés sur la table, pour considération ultérieure:

- 29906. Rapport du Député-Ingenieur en Chef, au sujet du pavage de la rue Notre-Dame, entre l'avenue Atwater et le pont de la Compagnie du Grand-Tronc;
- 23434. Rapport du Député-Ingenieur en Chef, au sujet des traverses de la voie de la Compagnie du Pacifique-Canadien, dans le quartier Notre-Dame de Grâce;
- 30133. Rapport du Député-Ingenieur en Chef, au sujet de la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Hochelaga, de la rue Joliette aux limites est;
- 27658. Rapport du Député-Ingenieur en Chef, au sujet du macadamisage de l'avenue Hingston, de l'avenue Notre-Dame de Grâce à un point situé à 500 pieds au nord.

17.—(30154) Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, au sujet de la pose de poteaux par les Compagnies.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le Député-Ingenieur en Chef à empêcher les Compagnies d'enfreindre la loi, et de faire rapport au Bureau.

18.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$27,032.96, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

19.—Soumis un mandat, au montant de \$11,598.95, au nom de la "Warner Quinlan Asphalt Co.", concernant la fourniture d'asphalte.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu: De référer au Département en Loi, pour savoir si, vu le jugement rendu le 15 du courant, par le Cour Supérieure, au sujet de l'asphalte, la Ville peut retenir ce montant.

covery of the amount of damages caused to the City by the bursting of the reinforced conduit of the Aqueduct, including the cost of the steel conduit connecting the Aqueduct with the Lachine Canal.

13.—(11995) Submitted the documents concerning the erection of a retaining wall on Cartier and St. Rose streets, at the request of the Fabrique St. Brigide.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Giroux, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, for a report, as per the recommendation of the Deputy Chief Engineer.

14.—(27001) Submitted an account from Mr. Alphonse Piché, architect, amounting to \$1,425 for professional services rendered in connection with the erection of a bath building on St. George street.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the City Architect, for a report.

15.—(27472) Submitted a report from the City Architect anent the complaint of the ratepayers of Mentana street, concerning a garage situated on No. 548 said street.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be filed of record, after having informed the complainants accordingly.

16.—The following documents were submitted to the Board and laid on the table, for further consideration:

- 29906. Report from the Deputy Chief Engineer, anent the paving of Notre Dame street, between Atwater avenue and the Grand Trunk Railway Bridge;
- 23434. Report from the Deputy Chief Engineer, anent the railway crossings of the Canadian Pacific in Notre Dame de Grâce Ward;
- 30133. Report from the Deputy Chief Engineer, anent the laying of a sidewalk on both sides of Hochelaga street, from Joliette street to the eastern limits;
- 27658. Report from the Deputy Chief Engineer, anent the macadamizing of Hingston avenue, from Notre Dame de Grâce avenue to a point 500 feet northwards.

17.—(30154) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the erection of poles by the Companies.

On motion of Commissioner Giroux, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Deputy Chief Engineer be authorized to prevent the Companies from infringing the Law, and to report to the Board.

18.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor forming a total amount of \$27,032.96 as per certified list.

On motion of Commissioner Giroux, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

19.—Submitted a warrant, amounting to \$11,598.95, to the order of "The Warner Quinlan Asphalt Co.", re asphalt supply.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Giroux, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department in order to know, whether, owing to the judgment rendered on the 15th instant by the Superior Court, anent the asphalt, the City can retain said amount.